



## Découverte de nouvelles surfaces sous l'immeuble

Par **Papyloulou**, le **28/09/2013** à **09:15**

Bonjour à tous,

Je suis conseiller syndical dans une copropriété.

La copropriété a découvert, il y a quelques années, l'existence de surfaces sous l'immeuble; surfaces ne figurant pas sur les plans de l'immeuble.

Ces surfaces ont été réalisées lors de la construction, à la demande des propriétaires des locaux commerciaux (fratrie de 3 personnes à qui appartenait le terrain sur lequel fut construit l'immeuble) qui voulaient en faire des réserves supplémentaires pour leurs commerces (en plus de celles initialement prévues, mais qu'ils ont conservées pour leur usage exclusif).

Suite à de nombreuses querelles familiales, l'un des membres de la fratrie a demandé à régulariser cette situation, en devenant acquéreur des surfaces pour lesquelles il avait payé une partie des travaux de réalisation. C'est à cette occasion que la copropriété a découvert ces surfaces d'une hauteur sous plafond d'environ 2,50m.

Le conseil syndical a visité ces surfaces; elles sont encombrées d'objets les plus divers (meubles, roues de voitures, emballages en bois et en carton, etc...) et abritent 3 cumulus électriques alimentant chacun un commerce situé à la verticale, et des bouteilles de gaz butane alimentant un restaurant situé également au-dessus.

Ces locaux ne sont pas ventilés.

Le syndic a été alerté et invité à demander aux différentes parties de débarrasser les surfaces, et notamment d'en faire sortir les bouteilles de gaz qui constituent, à notre sens, un danger pour la copropriété.

Rien ne se passe.

Que peut faire la copropriété ?

D'avance merci de vos conseils.

Cordialement.

Par **HOODIA**, le **28/09/2013** à **13:19**

Bonjour,

Voir en passant par le syndic pour une inspection par les pompiers dans un premier temps .....

Dans un deuxième temps faire venir un ingénieur béton pour savoir si un danger d'affaissement de l'immeuble est possible?

Par **Papyloulou**, le **28/09/2013** à **14:00**

Merci de votre réponse.